

Page de garde de la fiche de données de sécurité

Identification du produit:

Nom commercial	X
Motif de l'utilisation	X
UFI	X
Numéro d'article	X

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité

Fournisseur: TELL's Power AG
Bahnhofweg 2 + 4
CH-6405 Immensee

Téléphone: 041 850 77 44

E-Mail : info@tellspower.ch

Numéro d'urgence national: 145 (accessible 24h/24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels depuis la Suisse, renseignements en français, allemand et italien)

Informations destinées aux utilisateurs :

Section 1 Réservé aux professionnels

Section 13 Ne pas jeter les emballages entièrement vides avec les ordures ménagères. Les emballages doivent être recyclés. Traitez les résidus de produits et les emballages non vidés comme des déchets dangereux. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer les récipients non nettoyés, découper ou souder. Éliminer les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE dans un centre d'élimination agréé, en indiquant un numéro de code de déchet conformément à la décision 2000/532/CE. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales. réglementations en vigueur. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales et doivent être respectées. Suisse : éliminer l'emballage entièrement vide avec les déchets urbains. Les récipients partiellement vides doivent être retournés au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Section 15 Ce produit ne peut être vendu qu'à des utilisateurs professionnels.

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31

Page : 1/16

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le/j: 02/10/2022

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance ou du mélange et le la société

· 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax UFI : UWA0-V03G-4007-PCUH 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou

du mélange et

Utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations commerciales : Secteur public (administration, éducation, animations, services, artisanat)

· Catégorie de produits PC31 Polir et mélanges de cires

· Catégorie de procédure

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC0 Chiffon ou éponge en coton

· Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC10a Utilisation généralisée d'articles à faible dégagement (à l'extérieur)

· Application de la substance / du mélange Voir notre fiche

technique pour l'application de ce produit.

cires

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité · Fabricant/fournisseur :

W.Heeren & Zoon bv.

Case postale 166

1430 AD Aalsmeer

Pays-Bas

téléphone +31 297-360366

email : info@epifanes.nl · Service

d'information : Recherche & Développement.

1.4 Numéro d'urgence :

Les centres antipoison; Appel d'urgence téléphonique et information : centre d'information contre les intoxications ; Tél. : +49 (0) 228 19240 (urgence)

Tél. : +49 (0) 228-287 33480 (Secrétariat)

Fax : +49 (0) 228 287-33278 E-mail :

info@giftzentrale-bonn.de www.ukbonn.de

Centre de clinique pédiatrique et polyclinique de

pédiatrie générale Hôpital universitaire Bonn

Adenauerallee 119 53113 Bonn

SECTION 2 : Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange ·

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Flamme GHS02

Flam. Liquide 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

(suite à la page 2)

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 1)



danger pour la santé GHS08

STOT RE 2

H373 Peut causer des dommages au système nerveux central en cas d'exposition prolongée ou exposition répétée.



GHS05 Corrosion

Barrage des yeux. 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.



SGH07

irritation de la peau 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3

H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour la vie aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme Effet.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classé et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS05 GHS07 GHS08

- Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants de l'étiquetage:

métakaolin

alcanes, iso C12-14

Siloxanes et silicones, di-Me,[[[3-[(2-aminoéthyl)amino]propyl]diméthoxysilyle]oxy]-terminé

Solvant Stoddard

- Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.

H373 Peut causer des dommages au système nerveux central en cas d'exposition prolongée ou répétée exposition.

H412 Nocif pour la vie aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Consignes de sécurité

P102

Garder hors de la portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

Tenir à l'écart d'autres sources d'ignition. Ne pas fumer.

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

(suite à la page 3)

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 2)

- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.
- P301+P310 **EN CAS D'INGESTION**: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

· 2.3 Autres dangers - Résultats des évaluations PBT et vPvB - PBT : Non applicable.

· vPvB : Sans objet.

· Détermination des propriétés de perturbation endocrinienne

541-02-6 2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-décaméthylcyclopentasiloxanes

liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges Description :

Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts inoffensifs.

· Ingrédients dangereux:

CAS : 68551-19-9 EINECS : 271-369-5 N° d'enregistrement : 01-2119491311-45-0000	alcanes, C12-14-iso- STOT RE 2, H373; Asp.Tox. 1, H304	10-25%
CAS : 64742-47-8 EINECS : 265-149-8 Numéro d'index : 649-422-00-2 Reg.nr. : 01-2119457736-27	Distillats légers (pétrole), flammes légères hydrotraitées Liq.3, H226 Asp.Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	~10-~25%
CAS: 112-58-3 EINECS: 203-987-8	Hexyl Ether Skin Irrit. 2, H315; irritation de l'oeil 2, H319; STOT SE 3, H335	~2.5-~10%
CAS: 8052-41-3 EINECS: 232-489-3 Numéro d'index : 649-345-00-4	Stoddard Solvant Flam. Liquide 3, H226 STOT RE 1, H372; Asp.Tox. 1, H304	~2.5-~10%
CAS: 66402-68-4 EINECS: 266-340-9 N° d'enregistrement: 01-2119471518-31	métakaolin Barrage des yeux. 1, H318	~3-~10%
CAS: 71750-80-6 N° d'enregistrement: sous l'inventaire C&L	Siloxanes and Silicones, di-Me,[[[3-[(2- aminoethyl)amino]propyl]dimethoxysilyl]oxy]-terminal Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315	~3-~10%

(suite à la page 4)

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31




Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 3) 2,5%

CAS : 67-63-0 EINECS : 200-661-7 Numéro d'index : 603-117-00-0 N° d'enregistrement : 01-2119457558-25	Propan-2-ol  Flam. Liquide 2, H225 Eye  Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
CAS: 541-02-6 EINECS: 208-764-9	2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-décaméthylcyclopentasiloxane Skin Irrit.  2, H319; irritation de l'oeil 2, H319 Chronique aquatique 4, H413	2,5 %

SVHC

541-02-6 2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-décaméthylcyclopentasiloxanes

- Informations Complémentaires:

Le libellé des phrases de risque répertoriées se trouve à la rubrique 16.

SECTION 4 : Premiers secours**4.1 Description des premiers secours Informations générales :****Retirer immédiatement les vêtements contaminés.**

- Après inhalation :

En cas d'inconscience, placer et transporter dans une position latérale stable.

- Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**Laver immédiatement avec de l'eau.**

Après contact visuel :

Rincer les yeux sous l'eau courante pendant plusieurs minutes avec les paupières ouvertes et consulter un médecin.

- Après ingestion : Consulter un médecin si les symptômes persistent.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Pas d'autres informations pertinentes disponibles.**- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Pas d'autres informations pertinentes disponibles.****SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**- **5.1 Moyens d'extinction**- **Agents extincteurs appropriés :****CO2, poudre d'extinction ou jet d'eau pulvérisée. Combattez les incendies plus importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**- **Agents extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau à grand jet** - **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.****Pas d'autres informations pertinentes disponibles.**

(suite à la page 5)

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le/j: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 4)

- 5.3 Conseils aux pompiers - Equipement spécial de sécurité :
Porter un appareil respiratoire.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et en cas d'urgence
procédures applicables
Mettre un appareil respiratoire.
porter un équipement de protection. Éloignez les personnes non protégées.
- 6.2 Mesures de protection de l'environnement:
Empêcher l'entrée dans les égouts, les fosses et les sous-sols.
Informez les autorités compétentes lors de l'entrée dans les eaux ou les égouts.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Ramasser avec un matériau absorbant (sable, kieselguhr, liant acide, liant universel, sciure de bois).

Utiliser un agent neutralisant.
Éliminer le matériel contaminé en tant que déchet conformément à la section 13.
Assurer une ventilation adéquate.
- 6.4 Référence à d'autres sections
Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.
Voir la section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle.
Informations sur l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions : Tenir à l'écart des
sources d'ignition - ne pas fumer.
Prenez des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
Gardez l'appareil respiratoire prêt.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités · Stockage : · Exigences concernant
les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

· Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : non requises.
· Autres indications sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé.
· Classification selon l'Ordonnance sur la sécurité et la santé au travail (BetrSichV):
Liquides inflammables · 7.3 Utilisation(s)
finale(s) particulière(s).
Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

FR

(suite à la page 6)

fiche de données de sécurité

Page : 6/16

selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 5)

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/personnel
 équipement protecteur**

8.1 Paramètres à surveiller

Composants avec des valeurs limites professionnelles à surveiller : 64742-47-8 Distillats légers (pétrole), hydrotraités

OEL Voir n° 2.9, AGS, Y 67-63-0 propane-2-ol OEL valeur à long terme : 500 mg/m³, 200 ml/m³

2(II); DFG, Y

64742-47-8 Distillats légers (pétrole), hydrotraités OEL Comp. No. 2.9, AGS, Y 67-63-0 propane-2-ol Valeur OEL

à long terme: 500 mg/m³, 200 ml/m³

2(II); DFG, Y

Dispositions légales AGW : TRGS 900

DNEL (Derived No Effect Level) pour les professionnels

112-58-3 éther hexylique

dermique

À long terme - effets locaux.

0,554 µg/cm² (salarié) 1 666 mg/kg/jour

À long terme - effets systémiques.

(salarié)

Inhalatif Long terme - effets systémiques.

117 mg/m³ (employés)

8052-41-3 Solvant Stoddard

dermique

À long terme - effets locaux.

7,56 µg/cm² (employé) 30 mg/kg lg/jour

Aigu - effets systémiques.

(employé) 80 mg/kg/jour (employé)

À long terme - effets systémiques.

Inhalation Long terme - effets locaux.

44 mg/m³ (employé) 55 mg/m³

Aigu - effets systémiques.

(employé) 44 mg/m³ (employé)

À long terme - effets systémiques.

67-63-0 propan-2-ol

dermique

À long terme - effets systémiques.

888 mg/kg/jour (industrie)

Inhalatoire Long terme - systémique
effets.500 mg/m³ (industrie)

541-02-6 2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-décaméthylcyclopentasiloxane Inhalation Long terme - effets locaux.

24,2 mg/m³ (employés) 97,3 mg/m³ (employés)

À long terme - effets systémiques.

(suite à la page 7)

FR

fiche de données de sécurité

Page : 7/16

selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 6)

- DNEL (Derived No Effect Level) pour le grand public

112-58-3 éther hexylique

Oralement	Systémique à long terme effets.	4 mg/kg pc/jour (Général Population)
dermique	À long terme - effets systémiques. 100 mg/kg pc/jour (Général Population)	À long terme - effets locaux. 0,554 mg/m ³ (général Population)
Inhalation Long terme - effets systémiques. 34,8 mg/m ³ (général Population)		

8052-41-3 Solvant Stoddard

Oralement	Aigu - effets systémiques Effets systémiques à long terme effets.	50 mg/kg (population générale) 10,56 mg/kg pc/jour (Général Population)
dermique	Aigu - effets systémiques. À long terme - effets systémiques. 40 mg/kg pc/jour (Général Population)	60 mg/kg pc/jour (Général Population)
Inhalation Aigu - effets systémiques.	À long terme - effets locaux. 3,78 mg/m ³ (général Population)	55 mg/cm ² (général Population)
	Aigu - effets locaux.	55 mg/m ³ (population générale)
	À long terme - effets systémiques. 22 mg/m ³ (population générale)	
	À long terme - effets locaux. 22 mg/m ³ (population générale)	

67-63-0 propan-2-ol

Oralement	Systémique à long terme effets.	26 mg/kg pc/jour (Général Population)
dermique	À long terme - effets systémiques. 319 mg/kg pc/jour (Général Population)	
Inhalation Long terme - effets systémiques. 89 mg/m ³ (population générale)		

541-02-6 2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-décaméthylcyclopentasiloxanes

Voie orale	Systémique à long terme effets.	5 mg/kg pc/jour (Général Population)
dermique	À long terme - effets locaux.	4,3 mg/m ³ (général Population)
Inhalation Long terme - effets systémiques. 17,3 mg/m ³ (général Population)		

- Valeurs PNEC

112-58-3 éther hexylique

compartiment aquatique. 0,136 µg/l (eau salée)	1,36 µg/l (eau douce)
STP	100 mg/l (Segmentation, Ciblage et Positionnement)
sol	0,533 mg/kg (eau douce)

(suite à la page 8)

FR

**fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31**

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 7)

sol	0,106 mg/kg (sol)
sédiment	0,053 mg/kg (eau salée)
8052-41-3 Solvant Stoddard	
Compartiment aquarium. 0,14 mg/l (eau douce)	
Compartiment aquarium. 0,35 mg/l (eau salée)	
positionnement STP)	1,14 mg/l (segmentation, ciblage et
sol	1,14 mg/kg (eau douce)
sédiment	0,14 mg/kg (eau salée)
67-63-0 propan-2-ol	
Compartiment	2 251 mg/l (station d'épuration)
aquarium de la station d'épuration.	140,9 mg/l (eau douce)
Compartiment aquarium. 140,9 mg/l (eau salée)	
sol	552 mg/kg (eau douce)
Par intermittence	140,9 mg/L (intermittent)
sol	28 mg/kg (sol)
sédiment	552 mg/kg (eau salée)
541-02-6 2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-décaméthylcyclopentasiloxanes	
compartiment aquatique. 0,12 µg/l (eau salée)	
	1,2 µg/l (eau douce)
STP	10 mg/l (Segmentation, Ciblage et Positionnement)
sol	11 mg/kg (eau douce)
sol	2,54 mg/kg (sol)
sédiment	1,1 mg/kg (eau salée)

Composants avec valeurs limites biologiques:**67-63-0 propan-2-ol****VLB 25 mg/l**

Matériel d'essai: sang total

Moment du prélèvement: fin d'exposition ou fin de quart de travail

Paramètres: acétone

25mg/l

Matériel d'essai: urine

Moment du prélèvement: fin d'exposition ou fin de quart de travail

Paramètres: acétone

· Informations Complémentaires:

Les listes valables au moment de la création ont servi de base.

· 8.2 Limitation et surveillance de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Pas d'autres informations, voir rubrique 7.

· Mesures de protection individuelle, par exemple équipement de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Enlevez immédiatement les vêtements sales et trempés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

(suite à la page 9)

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le/j: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 8)

Rangement séparé des vêtements de protection.

Éviter le contact avec la peau.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

- Protection respiratoire Pas nécessaire.
- Garde-main



gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/
Substance / la préparation.

En raison d'un manque de tests, aucune recommandation de matériau de gant ne peut être faite pour le produit / la préparation / le mélange chimique.

Sélection de la matière du gant en tenant compte des temps de passage,
taux de perméation et dégradation.

- Matériau des gants

La sélection d'un gant approprié n'est pas seulement basée sur le matériau, mais dépend également d'autres caractéristiques de qualité et d'un fabricant à l'autre différent. Parce que le produit est une préparation de plusieurs substances représente, la durabilité des matériaux des gants n'est pas prévisible et doit donc être vérifié avant utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact peut être trouvé auprès du fabricant de gants de protection et de se conformer

- Pour un contact continu d'un maximum de 15 minutes, les gants sont constitués des matériaux suivants

Matériaux adaptés :
caoutchouc butyle

- Protection des yeux/du visage



Lunettes bien ajustées

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Informations générales

· État physique · Couleur ·

Fluide

Odeur : · Seuil olfactif : ·

Selon le nom du produit

Point de fusion/point de

Caractéristique

congélation : · Point

Non déterminé.

d'ébullition ou point initial d'ébullition et

Non déterminé.

Plage d'ébullition ·

82°C

Inflammabilité · Limites

N'est pas applicable.

inférieure et supérieure d'explosivité

Plus bas:

0,8 vol%

Plus haut:

6 vol%

Point de rupture:

41°C

(suite à la page 10)

fiche de données de sécurité

Page : 10/16

selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 9)

Température d'allumage:	425°C
Température de décomposition :	Non déterminé.
Valeur pH :	Non déterminé.
Viscosité:	
- Viscosité cinématique à 20 °C	100s (ISO 6mm)
Dynamique:	Non déterminé.
- Solubilité	
- Eau:	Pas ou peu miscible.
coefficient de partage n-octanol/ eau (valeur logarithmique)	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C :	5,4 hPa
- Densité et/ou gravité spécifique	
- Densité à 20 °Cγ:	1,009 g/cc
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur	Non déterminé.

- 9.2 Autres informations	
- Regarder:	
- Façonner:	Fluide
- Informations importantes sur la santé et la sécurité protection de l'environnement et sécurité	
- Température d'allumage	Le produit n'est pas auto-inflammable.
- Propriétés explosivesγ:	Le produit n'est pas explosif, cependant, est le Formation de vapeurs explosives/ Mélanges d'air possibles.
teneur en solvantγ:	
- Solvants organiques :	7,2 %
- COV	7,20 %
	COVγ:
	72.6g/L / 0.61lb/gal
- Changement d'état	
- Taux d'évaporation	Non déterminé.

- Détails de physique	
classes de danger	
- Substances/mélanges explosifs et	
Les produits contenant des explosifs ne sont pas applicables	
- Il n'y a pas de gaz inflammables	
- Pas d'aérosols	
- Pas de gaz oxydant	
- Pas de gaz sous pression	
- Liquides inflammables Liquide et vapeurs inflammables.	
- Solides inflammables non applicable	
- Les matières et mélanges autoréactifs ne s'appliquent pas	
- Liquides pyrophoriques · Solides	omis
pyrophoriques · Substances auto-échauffantes	omis
et	
mélanges	omis
- Substances et mélanges en contact	
développer des gaz inflammables avec de l'eau non applicable	

(suite page 11)

**fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31**

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 10)

• Liquides comburants	omis
• Solides oxydants	omis
• Peroxydes organiques	omis
• Corrosif pour les métaux substances et mélanges	omis
• Substances/mélanges désensibilisés et produits contenant des explosifs	omis

ARTICLE 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter:
 - Pas de décomposition si utilisé selon les instructions.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter
 - Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
- 10.5 Matériaux incompatibles:
 - Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
 - Aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
- Toxicité aiguë
 - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification:

68551-19-9 alcanes, C12-14-iso		
Oralement	DL50	>5 mg/l (rat)
dermique	DL50	>2 000 mg/kg pc (lapin)
CL50 par inhalation		>5,3 mg/l (rat)
112-58-3 éther hexylique		
Oralement	DL50	30 900 mg/kg pc (rat)
dermique	DL50	6 900 mg/kg pc (lapin)
67-63-0 propan-2-ol		
Oralement	DL50	5 045 mg/kg pc (rat)
dermique	DL50	12 800 mg/kg pc (lapin)
	Exposition à long terme (8 heures TWA): 50ppm	650 mg/m ³ (limites d'exposition sur le lieu de travail)
CL50/4 h par inhalation		30 mg/l (rat)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 12)

**fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31**

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 11)

- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Peut causer des dommages au système nerveux central en cas d'exposition prolongée ou répétée.
- **Risque d'aspiration**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers** -

Perturbateurs endocriniens 541-02-6
--

2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-décaméthylcyclopentasiloxane	liste II
--	----------

SECTION 12 : Informations écologiques

- **12.1 Toxicité** -
- Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- **12.2 Persistance et dégradabilité**
Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB** · PBT : Non applicable.
- vPvB : Sans objet.
- **12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne** Pour des informations sur les propriétés de perturbation endocrinienne, voir la section 11.
- **12.7 Autres effets néfastes** · Remarque : Nocif pour les poissons.
- **Informations écologiques supplémentaires :**
- **Remarques générales :**
Classe de pollution des eaux 3 (auto-évaluation) : très polluant Ne pas laisser pénétrer dans les nappes phréatiques, les plans d'eau ou les égouts, même en petites quantités.

Ne doit pas pénétrer dans les égouts ou le fossé de drainage non dilué ou non neutralisé.

Danger pour l'eau potable, même si de petites quantités s'écoulent dans le sol. nocif pour les organismes aquatiques

FR

(suite page 13)

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 13)

IMDG, IATA**Classe****3 Liquides inflammables**

Étiquettes

3

· 14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA

III

14.5 Dangers environnementaux:
Polluants marins :

non

· 14.6 Précautions particulières à prendre
l'utilisateur

Attention : Liquides inflammables

· Numéro identifiant le danger
(numéro Kemler):

30

Numéro EMSy:

FE,SE _____

· Catégorie de rangement

UN

· 14.7 Transport en vrac sur le
Route maritime selon les instruments de l'OMI

N'est pas applicable.**Transport/informations complémentaires:****ADR**

Quantités exemptées (EQ):

E1

Quantité Limitée (LQ)

5L

Quantités exemptées (EQ)

Code : E1**Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30ml****Quantité nette maximale par emballage extérieur : 1000ml**

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction des tunnels

J/E

· Remarques:

> 450L : 3 F1, III**IMDG**

Quantités limitées (QL)

5L

Quantités exceptées (EQ)

Code : E1**Quantité nette maximale par intérieur conditionnement : 30 ml****Quantité nette maximale par enveloppe conditionnement : 1000ml**

· Remarques:

> 30L : 3, III

"Règlement type" de l'ONU:

No ONU 1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, NAG, 3, III

FR

(suite page 15)

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31

Page : 15/16

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 14)

ARTICLE 15 : Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est répertorié.

· Catégorie Seveso P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Seuil de quantité (en tonnes) à utiliser dans les établissements de niveau inférieur
5 000 tonnes

· Seuil de quantité (en tonnes) à utiliser dans les établissements de niveau supérieur
50 000 tonnes

· RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de restriction: 3, 70 - Directive 2011/65/UE relative à la restriction

de l'utilisation de certains

Substances dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des ingrédients n'est inclus.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Appendice I - PRECURSEURS D'EXPLOSIFS RESTREINTS

Limite de concentration pour une autorisation au titre de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des ingrédients n'est inclus.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS À DÉCLARER

Aucun des ingrédients n'est inclus.

· Règlement (CE) n° 273/2004 sur les précurseurs de drogues

Aucun des ingrédients n'est inclus.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant les règles de

Surveillance des échanges de substituts de drogue entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des ingrédients n'est inclus.

Réglementations nationales:

Instructions techniques Air :

part de classe en %	
NK	2.5-10

· Classe de pollution des eaux : Classe de pollution des eaux 3 (auto-évaluation) : extrêmement polluant pour l'eau.

· Autres réglementations, restrictions et ordonnances d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, Article 57 541-02-6 2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-

décaméthylcyclopentasiloxane

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

ARTICLE 16 : Autres informations Les informations

sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, mais elles ne représentent pas une garantie des propriétés du produit et ne constituent pas une relation juridique contractuelle.

(suite page 16)

fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

révisé le/j : 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Super Poly Boat Wax

(suite de la page 15)

· Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.
- H372 Provoque des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
- H373 Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Service émetteur de la fiche technique : Recherche & Développement.

Personne de contact : JJ van Dijk, tél. : +31 297 360678, e-mail : rend@epifanes.nl Date de la version précédente : 09.02.2022 Numéro de version de la version précédente : 7 Abréviations et acronymes :

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (European Agreement Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG : Code maritime international pour les marchandises dangereuses IATA : Association du transport aérien international GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

GefStoffVý: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne

COVý: composés organiques volatils (États-Unis, UE)

DNEL : niveau dérivé sans effet (REACH)

PNECý: Concentration prédite sans effet (REACH)

LC50 : Concentration létale, 50 % LD50 : Dose létale, 50 % PBT :

Persistant, bioaccumulable et toxique SVHC : Substances

extrêmement préoccupantes vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

Flam. Liq.2 : Liquides inflammables - Catégorie 2 Flam. Liquide 3 : Liquides

inflammables - Catégorie 3 Skin Irrit. 2 : Irritation cutanée/corrosion - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1 Eye Irrit. 2 : Lésions

oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2 STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains

organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3 STOT RE 1 : Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée) - Catégorie 1 STOT RE 2 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée) - Catégorie 2 Asp. Tox. 1 : Danger par aspiration - Catégorie 1 Aquatic Chronic 2 : Dangereux

pour le milieu aquatique - danger aquatique à long terme - Catégorie 2 Aquatic Chronic 3 : Dangereux pour le milieu aquatique - danger

aquatique à long terme - Catégorie 3 Aquatic Chronic 4 : Dangereux pour le milieu aquatique - danger aquatique à long terme - Catégorie 4

· * Données modifiées par rapport à la version précédente